

## Les Pays

Le Cher compte cinq pays reconnus.

Organisés en syndicats mixtes, ils sont engagés dans une démarche contractuelle avec la région Centre.

Dans les pays de **Sancerre - Sologne, Val de Loire - Val d'Aubois**, une très large majorité de la population réside dans l'espace à dominante rurale parfois multipolarisé.

Les pays de **Bourges et de Vierzon**, contrairement aux précédents, accueillent une grande majorité de population dans un espace à dominante urbaine. L'emploi est un élément fort de leur cohésion.

La troisième situation est celle des pays mixtes qui sont construits autour d'une aire urbaine moins importante. Le territoire s'étend généralement assez largement à l'espace rural environnant de sorte que sa population est légèrement plus rurale qu'urbaine : **le Berry/Saint-Amandois** est dans cette situation.



[Voir la carte détaillée des pays](#)



## Des régions naturelles variées



Le département comprend diverses régions naturelles caractéristiques :

- **la Champagne berrichonne**, dominée par les grandes cultures céréalières et oléagineuses,
- **le Boischaud, la Marche et la vallée de Germigny** orientées vers l'élevage et la polyculture,
- **la Sologne du Cher**, avec ses ressources forestières et cynégétiques,
- **le Sancerrois, espace viticole, et le Pays Fort.**



[Voir la carte détaillée des régions naturelles](#)